

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
23 juin 2003  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 23 juin 2003, adressée au Secrétaire général  
par le Président du Conseil de sécurité**

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre du 18 juin 2003 (S/2003/659) relative à l'accord de cessez-le-feu entre les parties libériennes signé à Accra le 17 juin 2003 a été portée à l'attention du Conseil de sécurité. Les membres du Conseil prennent note des indications qu'elle contient, notamment quant à la nécessité pour l'ONU d'appuyer l'Équipe de vérification mixte prévue dans l'accord en organisant la mise à disposition d'un hélicoptère de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) pour transporter les membres de l'Équipe.

Le Président du Conseil de sécurité  
(*Signé*) Sergey V. **Lavrov**

---

